

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 juillet 2015

CP2015_07_29
id. 1952

L'an deux mille quinze le vingt juillet , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

**FOURNITURE DE LIVRES NON SCOLAIRES ET DOCUMENTS
IMPRIMÉS POUR LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS**

Dans le but d'enrichir le fonds documentaire de la Médiathèque départementale, un marché public de fourniture de livres non scolaires et documents imprimés a été lancé. Il s'agit d'un marché à bons de commande, sans minimum ni maximum, lancé en lots séparés dans les conditions suivantes :

<i>Lot</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Quantités indicatives</i>
1	Livres documentaires pour adultes	2 200
2	Livres de fiction pour adultes	2200
3	Livres et audiolivres documentaires pour la jeunesse	980
4	Albums, romans et audiolivres de fiction pour la jeunesse y compris livres de théâtre et poésie	2100

<i>Lot</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Quantités indicatives</i>
5	Ouvrages sur des sujets d'intérêt local	200
6	Bandes dessinées pour adultes et enfants	1 000
7	Livres neufs reliés pour bibliothèque	330

Les marchés seront passés pour un an et reconductibles trois fois de manière tacite pour une durée d'un an.

Compte tenu du montant maximum sur 4 ans supérieur à 207 000 € HT, la consultation a été lancée en appel d'offres ouvert européen conformément aux dispositions des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics.

L'avis d'appel à la concurrence a été envoyé le 2 avril 2015 sur le site du Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et déposé sur le profil acheteur de la collectivité : <https://www.marchespublics.cg82.fr>

La date limite de remise des plis était fixée au 20 mai 2015 à 11 heures 30.

A l'issue de l'ouverture des plis, toutes les entreprises ont été jugées recevables au regard des critères de sélection des candidatures.

Conformément aux dispositions de l'article 6 du règlement de la consultation, les offres sont jugées selon les critères pondérés détaillés dans "la grille de réponse" mise à la disposition des candidats.

Dans le cadre de cet appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres, saisie pour avis et réunie le 11 juin 2015, a décidé d'attribuer les marchés selon les conditions présentées.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 11 juin 2015,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, les marchés de fourniture de livres non scolaires et documents imprimés pour la Médiathèque départementale avec les entreprises suivantes :

Lots		Entreprises
1	Livres documentaires pour adultes	DELOCHE
2	Livres de fiction pour adultes	LA FEMME RENARD
3	Livres et audiolivres documentaires pour la jeunesse	LE BATEAU LIVRE
4	Albums, romans et audiolivres de fiction pour la jeunesse y compris livres de théâtre et poésie	LE BATEAU LIVRE
5	Ouvrages sur des sujets d'intérêt local	DELOCHE
6	Bandes dessinées pour adultes et enfants	DELOCHE
7	Livres neufs reliés pour bibliothèque	BIBLIOTECA

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, les marchés correspondants ainsi que toutes pièces afférentes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC